

Ecologistes et syndicats ensemble pour une autre politique des transports

www.eco-sapiens.com

Greenpeace

Une action menée conjointement par les associations environnementales et les principaux syndicats a eu lieu lundi 22 Octobre pour alerter le Grenelle sur la thématique des transports. Objectif: trouver les justes mesures environnementales, sociales et fiscales.

Le 22/10/07 - Depuis ce matin 8h, plusieurs centaines de militants syndicaux et écologistes occupent la barrière de péage de Chamant-Senlis sur l'A1, à 40 km de Paris. De grandes banderoles («**Usagers et salariés ensemble pour sauver le climat**») ont été déployées et des tracts sont distribués aux automobilistes. A deux jours du Grenelle de l'environnement, par ce geste fort sur un lieu symbolique des excès du transport routier, organisations écologistes et syndicales affichent leur unité et appellent à une **rupture de la politique de transports en France** : moins de trafic routier, priorité au fret ferroviaire et au transport fluvial.

« Le Grenelle de l'environnement doit se traduire par des mesures écologiquement et socialement significatives, mais aussi fiscalement justes. Ensemble, organisations syndicales de salariés, d'usagers et organisations de protection de l'environnement, nous défendons une vision commune de l'avenir des transports : priorité au fret ferroviaire et au transport fluvial et nécessité d'un plan national de réduction du trafic routier. La préservation du climat, mais aussi l'intérêt des usagers et des salariés de la route en dépendent ! » déclarent conjointement les porte-parole des organisations présentes.

Les propositions communes défendues par l'Alliance pour la Planète, FNE, Fondation Nicolas Hulot, CGT, FO, FNAUT, consofrance et CFDT sont les suivantes :

- > Définition d'un plan national de réduction du trafic routier comportant des objectifs chiffrés en lien avec les objectifs nationaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
- > Classement du transport de fret ferroviaire, fluvial et par cabotage maritime au rang d'intérêt général. Cette mesure suppose de réelles obligations de service public assignées par l'Etat et une intervention des pouvoirs publics pour les soutenir ;
- > Planification du transfert modal vers les modes sobres en carbone. En dépendent une réelle remise à niveau de l'infrastructure ferroviaire et des investissements pour développer des plates-formes multimodales raccordées au réseau ferroviaire et fluvial ;
- > Mise en place d'une éco-redevance sur le transport routier de marchandise dont les recettes seront affectées aux transports ferroviaires, fluviaux, maritimes et combiné ;
- > Augmentation substantielle des financements publics permettant le développement des transports collectifs de voyageurs ;
- > Priorité au ferroviaire et au fluvial et utilisation du transport routier de marchandise dans un rôle complémentaire. Cela permettra de repenser la configuration des véhicules et de revoir les conditions de travail des salariés de la route.

« L'urgence écologique est là. Le gouvernement ne peut pas prétendre lutter contre les changements climatiques et mettre la France sur la voie du Facteur 4 sans s'attaquer au secteur des transports, à lui seul

responsable de 26% des émissions de gaz à effet de serre ! Les solutions existent. Elles doivent être mis en oeuvre le plus rapidement possible ! Nous voulons que le Grenelle de l'environnement déclare d'intérêt général pour la société l'usage et la promotion du fret ferroviaire et par voie d'eau » ajoutent les porte-parole.